



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91
Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 24 mai, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 15 mai 2023

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
En exercice :	11
Présents :	9
Suffrages exprimés :	10
<u>Vote :</u>	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, M. Vincent COISCAUD, Mme Sylvie BAZILLE, Mme Gladys SIRE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.

Absents excusés : M. Éric INGWILLER, M. Hugo ROUSSEL

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. Hugo ROUSSEL donne pouvoir à M. Gilles BOSSEBOEUF

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

6.1. Maison 1 rue Etienne Saby – proposition de raccordement électrique Energies Vienne

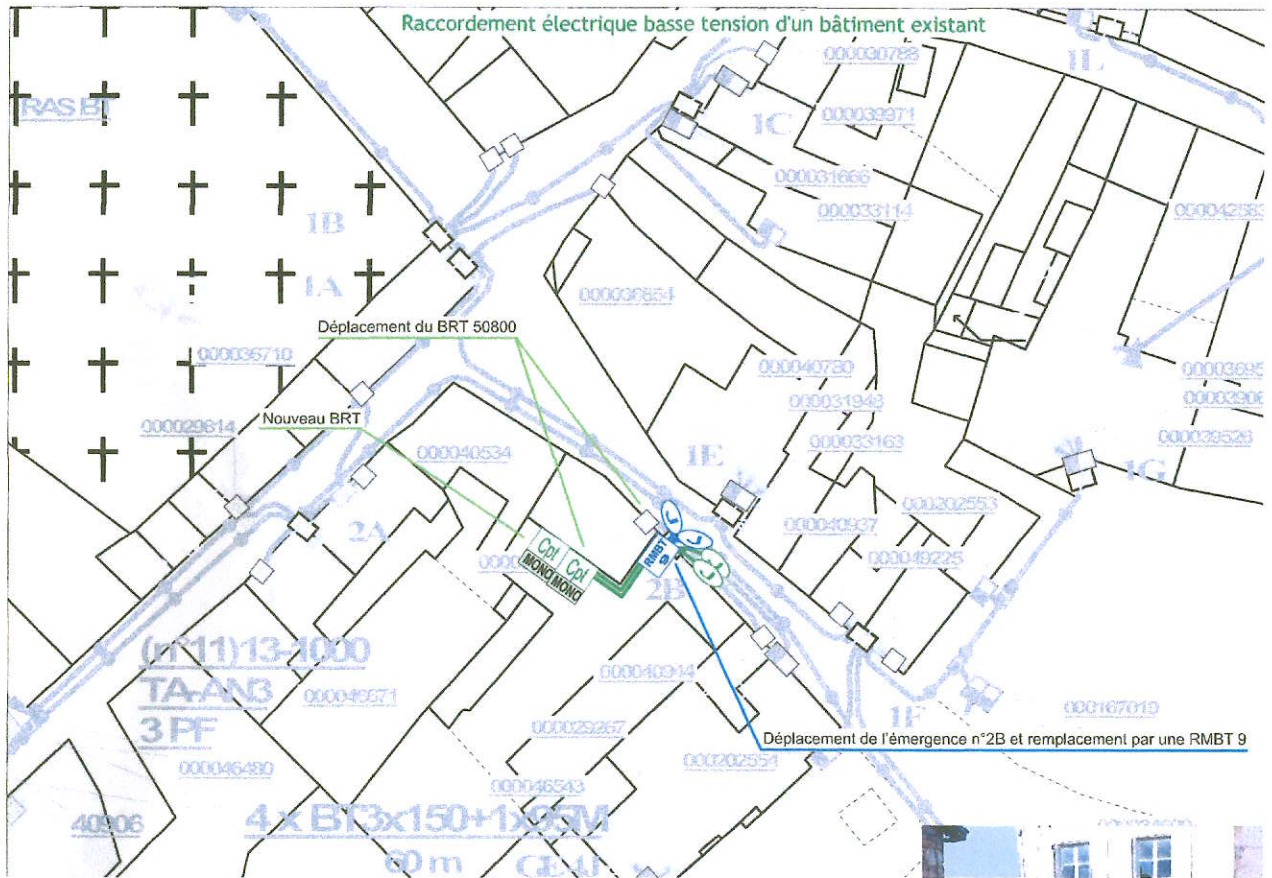
Nous avons reçu le 06 mars 2023 une proposition de raccordement électrique sans extension de réseau pour l'aménagement de 2 logements au 1 et 1 bis rue Étienne Saby.

Ci-dessous la proposition ainsi que les détails de la contribution au coût du raccordement.

Voir le plan ci-dessous :

AR Prefecture

086-218600526-20230524-20230526_EC_04-DE
Reçu le 26/05/2023



Voir devis ci-dessous :

AR Prefecture

086-218600526-20230524-20230526_EC_04-DE
Reçu le 26/05/2023

ANNEXE :

DETAIL DE LA CONTRIBUTION AU COUT DU RACCORDEMENT

Objet : Raccordement électrique basse tension d'un bâtiment existant

Référence : 0082572EDV 0101

Technicien : S.NOWAK

Article	Designation	Quantité	Unité	Montant	Montant total
BRANCHEMENT ELECTRIQUES : SOLUTION DE REFERENCE					
CE00113	Jonction de 2 câbles souterrains de Branchement	2	Unité	561.85	1123.7
CE00097	Câble de branchement souterrain en aluminium de section 35 mm²	24	m	13.12	314.88
CE00501	Coffret de branchement comptage Mono	1	Unité	726.18	726.18
	TOTAL HT DU GROUPE BRANCHEMENT ELECTRIQUES : SOLUTION DE REFERENCE				2164.76
BASSE TENSION SOUTERRAINE : SOLUTION DE REFERENCE					
CE00072	Jonction pour raccordement de 2 câbles souterrains basse tension	2	Unité	1216.9	2433.8
CE00516	Coffret de raccordement basse tension (REMBT) 9 plages équipées	1	Unité	1277.5	1277.5
CE00062	Câble souterrain basse tension en aluminium de section 150 mm²	4	m	18.62	74.48
	TOTAL HT DU GROUPE BASSE TENSION SOUTERRAINE : SOLUTION DE REFERENCE				3765.78
TRAVAUX DE TERRASSEMENT : SOLUTION DE REFERENCE					
CE00061	C2 Tranchée sous berme ou sous trottoir (0,4x1,0) (- de 1m de la chaussée)	6	m	63.1	378.6
CE00117	Foureaux diamètre 110 mm	4	m	3.56	14.24
CE00119	Foureaux diamètre 90 mm	24	m	2.42	58.08
	TOTAL HT DU GROUPE TRAVAUX DE TERRASSEMENT : SOLUTION DE REFERENCE				450.92
ETUDES ET DIVERS : SOLUTION DE REFERENCE					
CE00434	Forfait étude et maîtrise d'œuvre Travaux de raccordement	1	Unité	529.74	529.74
CE00177	Forfait de mise en chantier	1	Unité	826.55	826.55
CE00178	Etablissement et dépôt d'1 dossier administratif d'approbation pour l'extension ou la modification du réseau électrique	1	Unité	221.33	221.33
	TOTAL HT DU GROUPE ETUDES ET DIVERS : SOLUTION DE REFERENCE				1577.62
HORS BORDEREAU : SOLUTION DE REFERENCE					
HB0003	Dépose coffret réseau	1	Unité	183.69	183.69
	TOTAL HT DU GROUPE HORS BORDEREAU : SOLUTION DE REFERENCE				183.69
BAREME : BRANCHEMENT < 36 KVA : SOLUTION DE REFERENCE					
BB00004	Branchement souterrain : Part variable domaine privé	13	m	67.92	882.96
BB00006	Branchement : Passage d'une viabilisation à un raccordement type 2	1	m	764.63	764.63

AR Prefecture

086-218600526-20230524-20230526_EC_04-DE
Reçu le 26/05/2023

DÉLIBÉRATIONS

N°69/2023

ANNEXE :

DETAIL DE LA CONTRIBUTION AU COUT DU RACCORDEMENT

Objet : Raccordement électrique basse tension d'un bâtiment existant

Référence : 0082572EDV 0101

Technicien : S.NOWAK

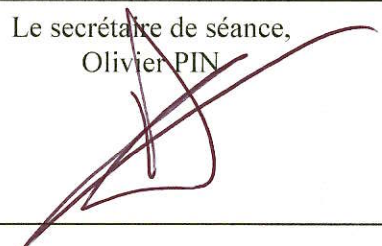
Article	Designation	Quantité	Unité	Montant	Montant total
	TOTAL HT DU GROUPE BAREME : BRANCHEMENT < 36 KVA : SOLUTION DE REFERENCE				1647.59
	40% SRD SUR BRANCHEMENTS				659.04
CE00471	DEPOSE : SOLUTION DE REFERENCE Dépose branchement Basse Tension	1	Unité	171.87	171.87
	TOTAL HT DU GROUPE DEPOSE : SOLUTION DE REFERENCE				171.87
	MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX				9982.23
	TOTAL HT DE LA REFACTION SRD				659.04
	MONTANT DE VOTRE PARTICIPATION				9323.19
	TVA 20%				1864.64
	MONTANT TTC DE VOTRE PARTICIPATION				11187.83

NOTA : Cette proposition est valable sous réserve de l'obtention des autorisations administrative ou privées.
Par autorisations privées, on entend celles liées à l'implantation et/ou aux surplombs éventuels (connus ou constatés lors de l'étude détaillée ou les travaux) des lignes ou câbles électriques. On entend également les autorisations d'accès nécessaires pour la réalisation des travaux ou l'exploitation future des réseaux. Cette proposition ne comprend pas l'éventuelle prestation de mise en service qui sera facturée avec votre 1ère facture d'électricité (consommation) ou votre 1ère facture d'acheminement (production).

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, autorisent, à l'unanimité des présents, Monsieur le Maire à signer le devis d'Energies Vienne (ref.: 0082572EDV) d'un montant de 9 323,19€ HT (reste à charge de la commune) soit 11 1187,83€ TTC avec une TVA à 20% (1 864,64€) et à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 24 mai 2023

Le secrétaire de séance,
Olivier PIN



Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20230524-20230526_EC_04-DE
Reçu le 26/05/2023